

Développer un projet de méthanisation

11.

Face aux défis énergétiques et environnementaux, la méthanisation se positionne comme une solution durable pour valoriser les déchets organiques et produire une énergie renouvelable locale.

Pour une Communauté d'Énergies Renouvelables (CER), la méthanisation représente une opportunité de réduire les déchets, produire une énergie durable et renforcer l'autonomie énergétique du territoire.

Cibles



Citoyens



Entreprises

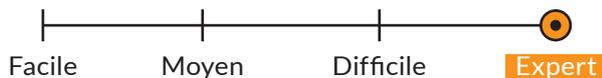


Collectivités

Ressources disponibles

- [La méthanisation - CCI NCA](#)
- [2024 GazVert-Brochure Collectivités-FNCCR-France Urbaine](#)

Mise en œuvre



Objectifs

- Optimiser la gestion des déchets organiques en créant une filière locale de valorisation.
- Développer une production d'énergie renouvelable (biogaz, électricité, chaleur, bioGNV).
- Dynamiser l'économie locale en créant des emplois et en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.
- Renforcer l'autonomie énergétique des exploitations agricoles et des collectivités.
- Répondre aux enjeux réglementaires liés à la gestion des biodéchets (loi AGECE 2023).
- Développer des CER autour de projets de méthanisation (cf. *Auto-consommation collective* dans la brochure « en ressource »).

Définitions

- **Méthanisation** : Le terme désigne l'ensemble des réactions chimiques et biochimiques qui permettent, à partir de matière organique et en absence d'oxygène de produire du biogaz et du digestat.
- **Micro-méthanisation** : La micro-méthanisation est un procédé de méthanisation à petite échelle qui transforme localement les biodéchets en énergie (électricité, chaleur, carburant) et en compost. Contrairement aux grandes unités industrielles, les installations de micro-méthanisation sont compactes et conçues pour traiter des volumes réduits de biodéchets (quelques centaines de tonnes par an) directement sur le site où ils sont produits, comme dans des restaurants, des fermes, des supermarchés ou des petites collectivités. Cela permet de limiter les coûts de transport des déchets, de produire de l'énergie renouvelable sur place et de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire.

Retour d'expérience



Les Terrasses du Port à Marseille ont installé une unité de micro-méthanisation sur leur toit pour traiter les biodéchets des 45 restaurants du centre, en partenariat avec Veolia et Bee&Co. L'objectif est de réduire les émissions de CO₂, limiter le transport des déchets et produire une énergie renouvelable locale.

L'unité, capable de traiter 500 tonnes de biodéchets par an, transforme ces déchets en biogaz, utilisé pour chauffer et alimenter en électricité le centre, ainsi qu'en compost et eau industrielle réutilisés localement.

Chaque année, 500 tonnes de déchets organiques sont valorisées et produisent 300 MWh de chaleur et 80 MWh d'électricité. Cela équivaut à la consommation annuelle de chauffage et d'électricité d'environ 40 foyers.

Grâce à ce procédé, 80 tonnes de CO₂ sont évitées chaque année, soit l'équivalent des émissions de 50 voitures parcourant chacune 15 000 km. De plus, 14 tonnes de compost sont produites pour enrichir les sols, et 300 m³ d'eau déminéralisée sont réutilisés pour des besoins urbains.



Bonnes pratiques

- Organiser une concertation locale pour associer les acteurs concernés dès le début du projet. L'acceptation sociale de ce type de projet est essentielle.
- Échanger avec les élus des communes impliquées et présenter le projet au conseil municipal.
- Maintenir un dialogue régulier avec les élus pour les informer des évolutions (parcelles concernées, volumes, impact routier, etc.).
- Réduire l'impact environnemental en intégrant le projet au paysage et en préservant la faune et la flore.
- Respecter les réglementations de sécurité, en maîtrisant les émissions et les risques liés aux installations.
- Optimiser les ressources en utilisant des matières premières locales et renouvelables pour améliorer l'efficacité et limiter l'empreinte carbone.